

20240108 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2024/01/08/expulsion-du-ccva-layla-mere-de-22-ans-veut-sortir-de-la-rue/>

À Villeurbanne, les peurs d'une mère de 22 ans avec un nourrisson avant l'expulsion du CCVA

Avec l'expulsion prévue du CCVA de Villeurbanne, occupé depuis début novembre, Layla jeune mère de 22 ans, craint de ne pas trouver de solution et de se retrouver à la rue. Depuis ses 17 ans, elle enchaîne les nuits dehors, voyage de squats en squats, et souffre de conditions de vie très dégradées. Témoignage alors que les squatteurs passent au tribunal ce mardi 9 janvier.

Méline Pulliat



Layla et son bébé vivent dans ce squat de Villeurbanne pour fuir l'insalubrité du CCVAPhoto : MP/Rue89Lyon

Au fond d'une salle un peu crasseuse, une porte s'ouvre. Elle laisse apparaître une femme, ses cheveux noirs emmêlés voilant à peine son regard fatigué. Elle est très jeune. Le bébé qu'elle porte aussi. À 22 ans, Layla (prénom modifié) et son enfant, qui n'a pas encore un an, ont déjà vécu plusieurs fois à la rue, et dorment de squats en squats. D'un petit geste timide, elle nous invite à entrer dans la chambre.

Layla fait partie de la centaine de personnes qui occupent depuis le 8 novembre le centre culturel de la vie associative (CCVA) de Villeurbanne. Le 9 janvier, et alors que les températures extérieures dépassent difficilement le degré, ces dernières risquent l'expulsion. Les solutions proposées sont incertaines... 60 personnes devraient être hébergées au couvent de Cusset pendant 6 mois tandis que pour les autres, ce sera sans doute le retour à la rue. Le collectif Solidarité entre femmes à la Rue, a lancé une [pétition](#) pour demander des solutions d'hébergement décentes. Pour Layla, le départ du 234 cours Émile Zola viendra s'ajouter aux autres expulsions qu'elle a vécu tout au long de son parcours tortueux.

Avant le CCVA de Villeurbanne : un parcours d'errance

Encore mineure, un conflit familial l'oblige à fuir le Maroc. Fin 2017, âgée alors de 16 ans, elle paye 200 euros à un passeur pour se rendre en Espagne en passant par l'enclave de

Melilla. « C'était facile de rentrer là-bas », se rappelle-t-elle. Elle demande l'asile, qui est accepté. Mais, faute de place d'hébergement elle dort dehors.

Bientôt, elle doit refuir. « Il m'est arrivé beaucoup de choses en Espagne », murmure Layla en fuyant le regard. La jeune femme se frotte les mains, tête baissée. Elle n'en dira pas plus. « C'est pour ça que je suis partie. J'étais dans la rue et un gars m'a demandé de vendre la drogue pour lui, pour que je puisse dormir et manger. J'ai eu peur que la police m'attrape », renifle-t-elle. Layla prend un train pour les Pays-Bas, mais après le passage des contrôleurs, qui constatent qu'elle n'a ni billet ni pièce d'identité, elle est contrainte de s'arrêter à Lyon.

En 2019, Layla est désormais en France. Elle rencontre son compagnon, un Algérien sans papier qui vit aussi à la rue. Enceinte, elle part accoucher aux Pays-Bas au printemps 2023. Mais elle se voit refuser l'asile. On lui annonce qu'elle et son bébé doivent repartir en Espagne, là où elle a fait sa première demande d'asile. « Je ne veux pas retourner là-bas », confie-t-elle en berçant son bébé.

De retour à Lyon, elle cherche de l'aide auprès de l'assistance sociale et de la maison de la Métropole. À sa demande de mise à l'abri, Layla se voit répondre qu'elle n'est pas une femme isolée et que c'est donc à son compagnon de lui trouver une solution. Chargée de la protection de l'enfance, la Métropole s'occupe des mineur·es non accompagné·es (MNA), des femmes enceintes et des mères isolées avec enfant de moins de trois ans ayant besoin d'un soutien matériel et psychologique. « On est resté à la rue pendant des semaines. Le bébé n'avait même pas 5 mois », bredouille la jeune mère. Elle se trouvait alors tout près de la station de métro Flachet à Villeurbanne.

Le droit inconditionnel à l'hébergement d'urgence de plus en plus menacé

En janvier 2024, l'hébergement d'urgence est un droit inconditionnel inscrit dans le [Code de l'action sociale et des familles](#). Il doit être assuré par l'État, via les préfectures. Or, dans le Rhône, la situation est de plus en plus critique. Malgré une augmentation de sa capacité entre 2020 et 2022, les 7 800 places ne suffisent pas. Rien que dans la métropole, plus de 14 000 personnes sont en attente d'un hébergement.

À ce manque de places s'ajoutent la crise actuelle du logement, les politiques d'expulsion plus sévères de la préfecture, notamment [depuis l'arrivée de Fabienne Buccio](#), et un contexte législatif plus répressif. La [loi dite « anti-squat »](#), en vigueur depuis juillet 2023, facilite les expulsions des squatteur·euses et complique la mise à l'abri.

Avec le projet de loi immigration, votée à l'assemblée le 19 décembre, [l'inconditionnalité de l'accueil est remis en cause](#). Il dispose que « l'étranger ne bénéficiant pas d'un droit au séjour en France et faisant l'objet d'une décision portant obligation de quitter le territoire français » ne peut bénéficier du dispositif d'hébergement d'urgence que « dans l'attente de son éloignement. »

Nuits à la rue, expulsion... Le quotidien de Layla et son bébé au CCVA de Villeurbanne

En juillet 2023, elle rejoint le collectif Solidarité entre femmes à la rue, un réseau en « non-mixité pour parler des problèmes et violences spécifiques que subissent les femmes à la rue », créé quelques mois plus tôt. Le 22 juin, une cinquantaine de personnes du collectif [occupent](#)

[le gymnase Bellecombe](#) (Lyon 6e). Layla n'a jamais pu y dormir. Il était trop tard pour l'inclure sur la liste des personnes autorisées à dormir dans le gymnase. « C'était trop strict. La sécurité faisait l'appel chaque nuit. Si on ne dit pas ton nom tu dois partir », explique la jeune femme.

Juliette Murtin fait partie du collectif Jamais sans toit et a participé à la création de Solidarité entre femmes à la rue. Elle connaît bien Layla et salue son « engagement et sa mobilisation, même pour les autres » au sein du collectif. « Elle venait à toutes les réunions au gymnase où l'on se mobilisaient pour trouver des solutions pour après. Ça lui a permis d'échanger avec des personnes dans la même situation qu'elle et de trouver de la solidarité ». Les nuits, Layla et son bébé devaient retourner à la rue.

Ce n'est que début août 2023 qu'elle entre au [squat Pyramide \(Lyon 7\)](#). Mais la cohabitation est difficile, les conditions de vie très dégradées. « C'était une grande salle. Pleine de punaises de lit et de rats qui sortent devant toi la nuit. Je ne dormais pas. J'avais peur qu'ils viennent près du petit », souffle-t-elle en réprimandant gentiment son bébé qui commence à s'agiter. Le squat est expulsé en novembre, à la veille de la trêve hivernale. Son enfant a alors huit mois. Comme les autres mères présentes on lui propose une semaine d'hôtel. Puis elle est remise à la rue. Le 8 novembre, elle entre au CCVA de Villeurbanne.

À lire sur Rue89Lyon

[Hébergement d'urgence en grève à Lyon : « On a trop accepté l'inacceptable »](#)

[« Trois fois plus » d'enfants sans-abri à Lyon : écoles occupées et militant·es désabusé·es](#)



Layla et son bébé vivent dans ce squat de Villeurbanne pour fuir l'insalubrité du CCVAPhoto : MP/Rue89Lyon

De squats en squats, des conditions de vie très précaires

La vie y est difficile. « On essaie de vivre ensemble, mais c'est pas facile. Il y a beaucoup de monde, beaucoup d'enfants. Tu ne dors pas la nuit », raconte Layla. Comme les autres, elle dort à même le sol de cette salle des fêtes où il n'y a pas de douche et seulement deux toilettes. La promiscuité, le manque d'hygiène et les courants d'air froid la nuit provoquent des épidémies de gastro, de grippes « et sans doute même de Covid », énumère la bénévole Juliette Murtin. Le bébé de Layla tombe malade, elle se rend aux urgences de Bron où elle attend des heures avant d'être prise en charge.

Au bout de 15 nuits, elle décide de chercher une autre solution. Grâce au « collectif Intersquats Exilé.e.s Lyon et Environs », elle peut désormais dormir dans une chambre d'un autre squat à Villeurbanne. « Mon bébé était trop malade, c'est pour ça que je suis venue ici. Au moins il dort bien, il ne se réveille pas plusieurs fois. Au CCVA, il y a beaucoup d'enfants, des nourrissons qui pleurent toute la nuit et les virus circulent », résume Layla.

Dans cette petite chambre, privée de lumière naturelle, sa situation n'est qu'un peu meilleure. Elle a une salle de bain, des toilettes partagées, un accès à l'eau chaude. Mais Layla rencontre plusieurs problèmes, notamment pour cohabiter avec la dizaine d'autres personnes qui vivent dans le squat. Il y a toujours des rats et les toilettes, très proches de sa chambre, sont souvent sales et bouchées. « Un matin je me suis réveillée, toute la merde de l'eau des toilettes est rentrée dans ma chambre ! », s'insurge-t-elle avec dégoût.

« C'est pas un bon endroit, surtout pour le bébé. Si j'étais seule, je pourrais vivre ici sans problèmes. Mais pour l'enfant, vivre dans ces conditions c'est pas facile. » Avec l'arrivée de l'hiver et du froid, elle explique ne pas avoir douché entièrement son bébé depuis quatre mois. « Je lave juste les fesses. Mais en haut, je ne le lave pas parce que j'ai peur qu'il tombe malade », se lamente-t-elle.

À lire sur Rue89Lyon

[D'un squat à l'autre à Lyon : « Si j'étais resté seul, je serais devenu fou »](#)

[Lyon : « Être une femme dans un foyer pour SDF, c'est juste une horreur »](#)

[À Lyon, un accueil de jour non-mixte pour les femmes précaires](#)

Pour Layla, la crainte de ne pas avoir de solution de relogement après l'expulsion du CCVA de Villeurbanne

« Les femmes au CCVA n'ont pas d'endroit où aller. Moi, j'ai une solution temporaire parce que j'ai cherché autre chose, mais il y a des femmes là-bas qui n'ont rien », rappelle Layla. Sa « solution temporaire » n'en est pas vraiment une. La chambre qu'elle occupe est en réalité réservée pour une autre femme. Elle devra quitter les lieux quand elle arrivera.

Layla est aussi inquiète car elle ne veut pas que son ‘double squat’ se sache. « Je fais l'aller-retour entre ici et le CCVA tous les jours, car je suis sur la liste d'occupation, je dois être présente s'il se passe quelque chose ». Elle craint qu'on ne lui donne pas de place de relogement si la mairie apprend qu'elle ne dort pas au CCVA. Une logique qui montre bien l'aberration de sa situation.

Elle ne veut pas risquer d'être exclue de la liste des 60 personnes à qui l'on pourrait proposer une solution d'hébergement à Cusset, non loin du CCVA. Interrogé par le [Progrès](#), Mathieu Garabedian (LFI), adjoint aux Solidarités de Villeurbanne, précise que les solutions ne sont pour l'heure pas définitivement établies, les discussions étant encore en cours avec la préfecture. Selon les critères qui seront retenus pour établir la liste, Layla n'a pas les mêmes chances d'en faire partie. « Si les personnes sont choisies en fonction d'une situation de vulnérabilité, elle sera sans doute sélectionnée car elle a bébé », explique Juliette Murtin. « Si le critère est celui de la situation administrative, ce sera plus compliqué car son cas est très complexe », grince t-elle. Selon Mathieu Garabedian, la préfecture devrait tenir compte des critères de vulnérabilité, et non du statut.

Layla vit donc dans l'attente perpétuelle des expulsions et de solutions temporaires. Depuis sa chambre de squat, elle fait une pause dans son récit. Elle attrape son bébé en pleurs et lui donne le sein. « Je ne veux plus rester dans le squat », dit-elle en relevant la tête. « Je veux juste un hébergement adapté pour le petit. » Un vœu qui pourrait paraître simple. Mais c'est loin d'être le cas.